



## **Communiqué LDH et FIDH**

### **Julian Assange, 50 ans, dix ans de privation de liberté !**

Depuis bientôt dix ans, Julian Assange est privé de liberté ! Qu'il s'agisse des sept ans passés dans l'ambassade d'Equateur à Londres où il bénéficiait du droit d'asile mais a vécu pratiquement en reclus, puis de son arrestation par la police britannique le 11 avril 2019 suite au retrait, par le président Lenin Moreno, de l'asile accordé par son prédécesseur, la vie de Julian Assange n'est depuis dix ans qu'une succession d'accusations infondées, de torture et d'injustices. Il est depuis 2019 maintenu dans une prison de haute sécurité au prix de sa santé physique et mentale, alors même qu'un tribunal britannique a refusé son extradition vers les Etats-Unis où il risque cent-soixante-quinze ans de prison en raison des risques de procès inéquitable.

Avoir 50 ans en prison n'est souhaitable pour personne mais lorsque l'on a fait un travail de journaliste en publiant des documents classifiés dénonçant les crimes de guerre américains, notamment en Irak et en Afghanistan, cela constitue une torture dénoncée notamment par le rapporteur des Nations unies sur la torture, Nils Melzer, et une atteinte à la liberté de la presse insupportables.

Julian Assange doit être libéré sans plus tarder, tout état démocratique (qui ne craindrait pas des sanctions de la part des Etats-Unis) s'honorerait de lui accorder l'asile, à moins que le président des Etats-Unis décide de lever les charges qui pèsent contre lui.

*Paris, le 3 juillet 2021*